



## La dévotion au Saint-Esprit

lundi 5 octobre 2015, par [Philippe et Marie-Christine Bellin](#)

**Dés le 29 janvier 1875, la fête de la Pentecôte est devenue la grande fête de notre Famille Spirituelle.**

Ce jour-là, au cours de la cérémonie d'engagement de trois Filles de saint François de Sales, l'annonce en fut faite. De là, est née la grande neuvaine de la Pentecôte qui est le lien privilégié entre toutes les Sociétés fondées par le Père Chaumont.

Relisons ce que nous dit notre Fondateur sur la place de l'Esprit de Jésus dans notre Famille à l'école de saint François de Sales dans une retraite prêchée à Athis en 1892 :

*Si l'on veut constituer une Société sous le patronage de saint François de Sales, il faut partir du principe qui a fait ce Saint. Il a imité Notre Seigneur d'une façon spéciale. Il n'a pas reproduit telle ou telle perfection du Maître, mais le Maître tout entier. Donc la première condition pour faire une école de saint François de Sales est que tout y vienne de l'Esprit de Jésus.*

[...]

Donc, pour imiter ce saint, nous devons être prêts à nous imprégner de l'Esprit-Saint et décidés à ne rien faire que sous son inspiration. Alors, aussi misérables que nous puissions être, nous serons de vrais disciples de saint François de Sales, disciples imparfaits, mais capables de l'imiter.

Formons-nous donc à l'école de saint François de Sales. C'est pratique, tout aussi pratique que de se former à l'école d'un saint qui s'est distingué par une vertu particulière. Il suffit de se laisser conduire par l'Esprit de Jésus.

Peu de temps avant de mourir, le Père Chaumont nous a laissé son testament spirituel lors de sa dernière retraite en 1895. Il s'agit de : « Tenete Traditiones » dont voici un extrait :

*« L'une des traditions les plus vivaces de la Société, celle qui peut être s'est affermie d'avantage à l'origine, c'est bien la dévotion toute spéciale au Saint Esprit...*

*...Rien ne se fait, dans l'ordre de la piété, sans l'Esprit Saint. D'après cela et puisqu'il s'agissait d'établir une petite société apostolique, il était absolument nécessaire qu'elle fut profondément imprégnée de l'Esprit de Jésus. Quiconque n'a pas cet Esprit, ne comprendra jamais Notre Seigneur. Le Saint Esprit restera lettre morte pour les âmes qui ne sont pas éclairées par cette Lumière. De cette*

*pensée, est née une préoccupation constante chez les prêtres qui ont fondé ou soutenu la société : celle d'y maintenir la dévotion très spéciale du Saint Esprit. »*